

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2024

Convocation en date du 7 février 2024,

Nombre de délégués en exercice : 37

N° D2024002

Objet : Orientations budgétaires
2024

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Mireille MORNAY - Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Max ORSET

CCD : Gérard BRANCHY

3CM : Philippe GUILLOT-VIGNOT – Andrée RACCURT

CCMP : Josiane BOUVIER – Claude CHARTON

CCBS : Jean Jacques BESSON - Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

Excusés ayant donnés procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX

CCPA : André MOINGEON pouvoir à Hélène BROUSSE

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN - Jean François

JANNET pouvoir à Gérard BRANCHY

Excusés :

CA3B : Bernard BIENVENU - Patrick BOUVARD – Benjamin RAQUIN

CCPA : Vincent MANCUSO

3CM : Jean Philippe FAVROT

HBA : Alain AUBOEUF

CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CA3B : Jonathan GINDRE

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE - Frédéric TOSEL

CCD : Sonia PERI

CCMP : Christine FRANCOIS

Monsieur Bernard Perret, Vice-président finances rappelle que :

Les régions, les départements, les communes de 3 500 habitants et plus, leurs établissements publics locaux, les EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus sont tenus d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif (article L.2312-1 du CGCT). Ce DOB s'effectue sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires élaboré par l'exécutif. L'article D2312-3 du CGCT précise les données que doit contenir le ROB.

En annexe, le rapport sur les orientations budgétaires.

Le Comité syndical,
Oui l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

PREND acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2024

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président

